

Chaque jour, Le Quotidien met en avant la culture et l'histoire réunionnaise. Retrouvez au choix l'origine d'un mot créole, un conte, une photo d'archives, un restaurant, un conseil de tisaneur ou de jardinier, une chanson créole...

## LA CRITIQUE D'UN HISTORIEN

# Furcy par Abd Al Malik : un goût d'inachevé

**Le Quotidien ouvre ses pages à l'historien Gilles Gauvin pour une critique du film sur l'histoire de Furcy Madeleine réalisé par Abd Al Malik.**

Le film Furcy, attendu pour sa portée historique et symbolique, aurait pu frapper fort. Un réalisateur médiatique, des acteurs reconnus et des travaux historiques conséquents sur l'affaire constituaient un terreau prometteur. L'histoire de Furcy Madeleine, déclaré marron en 1817 alors qu'il se revendique libre de naissance, réduit en esclavage puis finalement reconnu libre par la Cour royale de Paris en 1843 grâce à sa ténacité et à sa foi en la justice, offrait un matériau dramatique d'une rare intensité.

Lors de l'avant-première au Ciné Cambaie, deux des questions que j'aurais souhaité poser ont été formulées par l'unique spectatrice autorisée à s'exprimer, faute de temps : pourquoi avoir choisi une Blanche comme compagne de Furcy, alors que sa femme était une Noire ? Et pourquoi ne pas avoir évoqué le fait qu'il a été lui-même propriétaire de deux esclaves ?

Sur le premier point, Abd Al Malik invoque un choix artistique : la relation avec une femme blanche lui permettait d'accentuer l'acharnement raciste de la justice coloniale et de jouer avec l'imaginaire de Paul et Virginie. Dont acte.

Néanmoins, la place des femmes dans le film demeure problématique. Constance, la sœur de Furcy, pourtant centrale dans les démarches judiciaires, est cantonnée à des expressions de douleur sans véritable arc narratif.

**«L'invisibilité des origines indiennes de Furcy».**

Gilles GAUVIN

Quant à la relation amoureuse avec la préceptrice blanche, elle peine à convaincre : le personnage féminin se réduit à une rêveuse romantique qui veut détourner Furcy de son combat au profit d'un idéal de vie figé et peu crédible. Cette représentation contraste fortement avec la réalité de Virginie Bega, mère de ses enfants, venue à Rouen en 1820 pour soutenir son combat.

Concernant la question des esclaves possédés par Furcy, le réalisateur explique avoir voulu

éviter de brouiller son message : montrer un Noir utilisant le droit pour combattre un système inique fondé sur le droit.

Passer sous silence cet épisode de la vie de Furcy est, à mon sens, l'erreur majeure du film car ce fait éclaire le fonctionnement du système esclavagiste. Que Furcy ait demandé une indemnité pour ses esclaves lors de l'abolition à Maurice ou pour ses propres années d'asservissement à Bourbon n'enlève en effet rien à la force de son combat pour que ses droits soient reconnus.

Une troisième question reste sans réponse : l'invisibilité des origines indiennes de Furcy. L'ouverture sur le maloya, symbole fort de l'africanité réunionnaise, ne laisse rien transparaître de cet héritage maternel pourtant essentiel à l'histoire de l'île. Cette entrée en matière sonne davantage comme un cliché que comme un véritable ancrage historique.

**«Dénoncer les discours nauséabonds qui fragmentent la société française».**

Gilles GAUVIN

Sur la forme, certains choix de mise en scène accentuent les faiblesses du propos, malgré le talent des acteurs. Le maître de Furcy est présenté comme un pervers cruel, presque grotesque, là où la banalité d'un maître ordinaire, convaincu d'être dans son droit, aurait été plus glaçante.

L'omniprésence de la violence physique interroge également : pourquoi tant insister sur la souffrance sans jamais expliquer ce qui pousse Furcy, après ces tortures, à continuer de travailler pour enrichir son bourreau ? Il manque aussi un moment crucial : celui où un homme considéré comme esclave parvient à convaincre un procureur de la légitimité de sa cause.

La plaidoirie finale et la chanson du générique révèlent surtout la volonté d'Abd Al Malik de dénoncer les discours nauséabonds qui fragmentent aujourd'hui la société française. En cherchant à s'opposer, avec cette vision de l'af-



faire Furcy, à un discours politique contemporain manichéen, le film propose lui aussi une vision binaire d'une société coloniale plus complexe.

Fort heureusement, nous vivons encore dans un pays où des artistes peuvent s'emparer librement de

l'Histoire pour en proposer leur lecture à des spectateurs libres, eux aussi, de se faire leur opinion.

Ce film permettra au moins au public hexagonal de découvrir que la traite négrière et l'esclavage ont aussi concerné l'océan Indien.

Gilles GAUVIN

**«Pourquoi avoir choisi une Blanche comme compagne de Furcy, alors que sa femme était une Noire ? Et pourquoi ne pas avoir évoqué le fait qu'il a été lui-même propriétaire de deux esclaves ?».**

Gilles GAUVIN



**Gilles Gauvin, historien, nous livre sa critique du film «Furcy».**

## LE MOT CRÉOLE DE...BABOU



## Aujourd'hui : sirandane

«Yérosoir, nou la tir sirandane po voir kisa té i koné bien son lang kréol»

Kosa i védir, Tonton ?

Chaque repas devrait être relevé par un jeu d'esprit. Nos enfants seraient connectés à leur langue, leurs «devinay», leurs devinettes si nombreuses, si méconnues. «Hier soir, nous avons joué aux devinettes pour jauger votre niveau de langue». Et vous, quelle devinette connaissez-vous ? Envoyez-nous vos devinettes, devinay...

## Podcast

# Un jour à La Réunion

Par Antoine Geslin

ALLÉE  
Furcy

Esclave réunionnais  
reconnu libre en 1843

Découvrir ou redécouvrir chaque jour un fait de l'histoire de La Réunion

Aujourd'hui Le 23 décembre 1843... Furcy, homme libre

Le 23 décembre 1843, un arrêt de la cour royale de Paris déclare que « Furcy est né en liberté. » Furcy est déclaré homme libre à l'âge de 56 ans après 27 ans de procédure judiciaire.

